



Conseil d'Administration ARDESS

Du Mercredi 25 Novembre 2015

Présents :

Aude : Lionel JEREZ, Jacques VIEU.

Gard : Jean-Pierre ALLIROL, Jean-Marie JACQUOT, Corine NOTELTEERS, Sophie MATHIEU, Bruno PRADALET.

Hérault : Monique COCHET-GRASSET, Marec DIEUL.

Membres associés : Marie-Christine RAGACHE (CADRAS), Didier VINCHES (IRFFD).
Et Rémy Girard (chargé de communication).

Absents :

Aude : Jacqueline WACHTER (excusée).

Gard : Didier DUPONT, Marlène JAFFIOL, (excusés), Eva BORGE.

Hérault : Françoise ARDEBILI, Edith DEVE (excusées), Jean-Luc CABRIER, Awena GARANDEL.

Lozère : Patrice BLED (excusé), Evelyne BOISSIER.

Pyrénées-Orientales : Jérôme BARTRINA, Jean-Marie GORIEU (excusé), Vincent ROYE.

Membres associés : Jean-Claude AOUNI (FNADEPA, excusé), Anne-Françoise BERNARD (ADC).

✚ Approbation du PV du CA du 23 Novembre 2015.

✚ Vie des départements :

- Informations en provenance des départements
- AUDE : Plusieurs changements de directeurs dans les associations et des emplois du temps très chargés qui expliquent qu'il n'y a eu aucune rencontre depuis l'été.
- HERAULT : Une réunion a eu lieu le 04 Novembre attirant seulement 5 personnes. Plusieurs thèmes sont à l'étude pour 2016. De plus, Mme COCHET-GRASSET, déléguée ARDESS 34, souhaite se retirer. Le poste est à pourvoir.
- GARD : Poursuite régulière des petits déjeuners regroupant une dizaine de fidèles. Beau succès pour la matinée départementale du 13 Novembre sur les CPOM avec une vingtaine de participants. Le prochain petit-déjeuner aura lieu le 09 Décembre à 9h00 à l'IME Les Platanes à Nîmes.
- LOZERE : Aucune activité ou rencontre.
- PYRENEES-ORIENTALES : Jacques VIEU a contacté Lydia MORSCHEIDT qui semble motivée pour relancer une dynamique dans les P.O. soutenue par l'Aude.



✚ Vie associative :

- Charte de coopération ADC-ARDESS.
 - Suite à la poursuite des échanges entre l'ARDESS et l'ADC -LR, la charte de coopération établie en 2011 a été signée le 20 Novembre 2015 (*voir annexe*). Elle permettra notamment la participation des membres de l'ADC à nos activités telles que les « Jeudis de l'ARDESS ». Nous leur demanderons le fichier des membres pour les avertir directement de nos manifestations et justifier de leur inscription aux formations de l'ARDESS. Par ailleurs, les Journées Nationales de l'ADC 2017 se dérouleront à Nîmes ; peut-être une bonne opportunité pour travailler ensemble avec eux sur ce projet, au niveau régional via l'ARDESS et au niveau national via la FNADES.
 - A noter qu'au niveau national, une rencontre FNADES, ADC, ANDESI et GNDA a validé la perspective de cosigner, selon validation préalable des cosignataires, les communications adressées aux autorités concernant les positions politiques nécessitant que la parole des professionnels de direction soit prise en compte.
- Bilan 3^{ème} Jeudi de l'ARDESS du 19 Novembre 2015 à Narbonne.
 - Une vingtaine de participants sortis satisfaits de l'intervention de Maître AURIOL sur un thème pertinent (*le directeur d'ESMS face à la problématique du signalement*). Toutefois l'affluence est en baisse constante depuis plusieurs années et pose la question de la pertinence de délocaliser à Narbonne alors qu'il y avait une majorité de participants gardois et héraultais.
- Thème et intervenant du 3^{ème} Jeudi de l'ARDESS 2016.
 - Le thème proposé concerne « Les nouvelles technologies de communication : entre aspect technique et réglementation ». Cette journée se décomposerait en deux parties avec :
 1. Le matin, l'intervention de Ressourcial (*groupement de moyens de plusieurs associations à but non lucratif en Rhône Alpes*) sur les systèmes d'informations et différents logiciels (*mise en place, coûts, partage de données,...*).
 2. L'après-midi, l'aspect juridique et réglementaire (*CNIL, droit à l'image, droit du travail,..*) par Maître AURIOL.



3. Une modification des tarifs est en débat avec un prix réduit pour les étudiants/retraités/directeurs au chômage comme c'est actuellement le cas pour l'adhésion. Décision à prendre rapidement.

- Rencontre avec la SHAM, l'UNADERE et MEDICOOP du 23 Septembre
 - Huit personnes étaient présentes pour recevoir des informations sur ces organismes. Le relais des informations a été fait auprès de l'ensemble des adhérents. Suite au travail effectué par le cabinet Barthélémy à la demande de directeurs du Gard, le fonctionnement de MEDICOOP pose question bien que le système semble viable puisque MEDICOOP est présent dans d'autres zones géographiques.
- Mise en place d'une cellule « Ecoute & Conseils » au sein de l'ARDESS.
 - Suite à la suggestion de Mme RAGACHE de créer un service d'écoute et de conseils pour les directeurs en souffrance, un groupe de travail (composé de Mmes COCHET-GRASSET, NOTELTEERS, RAGACHE et de Mrs ALLIROL, DIEUL, VIEU) va se pencher sur la rédaction d'une charte éthique préservant la confidentialité tout en présentant les outils en place. Il s'agit de définir un protocole, une marche à suivre lorsque ce problème surgit. Une 1^{ère} ébauche est attendue pour Mars 2016. Dans ce but, Jean-Pierre ALLIROL se propose de préparer rapidement un texte martyr à partir duquel les autres membres du groupe de travail vont interagir.
- Renouvellement du Bureau et du C.A. de l'ARDESS.
 - Suite à la démission de Pascale ROUANET, une place est vacante. Il va être proposé, comme cela est prévu dans les statuts, à Lydia MORSCHEIDT de devenir, sur ce poste, administratrice provisoire, en attendant son élection validée par l'AG de mars 2016. Cette proposition est validée à l'unanimité par le conseil d'administration.
 - A la présidence, Jacques VIEU qui remplacera Jean-Marie JACQUOT souhaite un président adjoint pour l'épauler.
 - A la trésorerie, Jean-Pierre ALLIROL compte poursuivre sauf si un(e) candidat(e) se déclare.



- Edith DEVE devrait continuer d'assurer le secrétariat sauf avis contraire de sa part.
- Enfin, il reste des places disponibles pour siéger au C.A. Un appel à candidatures sera effectué prochainement.
- Evolution de l'ARDESS LR vers l'ARDESS.
 - Aucune réponse de l'association de directeurs GRDEI située à Toulouse qui semble ne plus être en activité. Le paysage en Midi-Pyrénées se compose de grosses associations (ASEI, AGAPEI, ARSEAA, ANRAS, etc.) et d'associations sectorielles. Il existe aussi un institut de formation le CRFPFD ainsi que quelques adhérents ADC.
 - Rémy GIRARD va effectuer des recherches pour constituer un fichier regroupant les directeurs de cette zone géographique de manière à les contacter par mail en présentant notre association. Un plan de communication va être établi.
 - La fin annoncée du Languedoc-Roussillon poussera l'ARDESS LR à changer de nom lors d'une AG extraordinaire. Nous sommes dans l'attente du nom de la nouvelle région, à moins que nous ne nous en tenions à ARDESS sans définir précisément la région administrative concernée, ce qui permet de surcroît d'accueillir des adhérents « hors région administrative » mais pour autant proches d'un point de vue géographique.

✚ Action régionale :

- *Matinée Technique / remise des diplômes avec l'IRFFD et l'ADC.*
 - Cette rencontre est prévue la matinée du Jeudi 07 Avril 2016 avec l'intervention d'Andrés ATENZA (*DG de l'ANRAS, Docteur en sciences sociales, DEA de philosophie politique*). Une réunion de préparation a lieu après le C.A. de ce jour
- Rencontre avec le centre de formation Initiatives.
 - Comme nous l'avons fait avec SHAM, UNADERE et MEDICOOP, une délégation composée d'Edith DEVE (*à confirmer*), Jean-Marie JACQUOT et Marec DIEUL les recevra pour étudier leur proposition de formations initiales et échanger sur leur place dans le paysage de la formation actuellement.

- Convention avec l'Éducation Nationale.
 - Problème dans le Gard par rapport aux autres départements car ces conventions demandent un très gros travail administratif. Echanges de courriers avec l'IEN. Affaire à suivre.

- Point sur les représentations et mandats.
 - IRTS LR : Jean-Marie GORIEU démissionne par manque de temps. Une place est donc à prendre, autant que possible par un administrateur héraultais...
 - CADR'AS : Une baisse des assurés (805 en 2012 ; 749 en 2013 ; 742 en 2014 ; 760 en 2015), comme des sinistres (11 en 2012 ; 14 en 2013 ; 2 en 2014 ; 7 en 2015) .L'A.G. est prévue le 29 Mars 2016 à Montpellier. Avant de se retirer en 2017, Marie-Christine RAGACHE prévoit de laisser sa place de présidente à une personne de l'ADC pour passer trésorière et épauler Jacqueline WACHTER dans la fonction de vice-présidente. Sa succession est à prévoir.

✚ Action nationale :

- FNADES : 40 personnes inscrites malgré une relance avec un prix de groupe (+ de 10 personnes) à 50€ chacun. Pascale ROUANET démissionne de son poste de vice-présidente. Nous recherchons parmi nos adhérents un(e) représentant(e) pour la remplacer puisqu'à l'heure actuelle, Corine NOTELTEERS est seule mandatée par l'ARDESS.

✚ Questions diverses : non traitées par manque de temps.

NB : questions devant être traitées dans les prochaines réunions de bureau ou prochains Conseils d'administration

Pour l'AGE :

- Nom de l'ARDESS et espace d'intervention.
- Réécrire le projet associatif.

Comme base à cette réécriture, MC Ragache propose ces quelques pistes qui peuvent permettre à chacun de réagir, compléter, préciser...A vos claviers !

1. *Faciliter l'échange et les échanges entre directeurs des ESMS.*



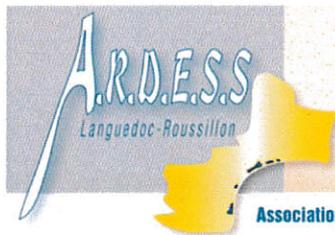
2. Offrir de la formation continue (journées thématiques, jeudis de l'ARDESS).
3. Promouvoir les échanges pragmatiques par zones géographiques.
4. Assurer des relations avec les pouvoirs publics.
5. Investir les supports techniques en lien avec les ESMS.
 - Éventuels groupements par zone géographique autres que les départements.

Pour l'AG :

- Projet d'orientation de l'association : la relation au travail des professionnels dans notre secteur a changé, les directeurs n'échappent pas à cette transformation culturelle. Aujourd'hui on parle moins de métier de directeur que de missions, de délégations, et les formations exigées sont souvent très disparates (Master, CAFDES, DU, etc...). A l'IRFFD, comme à l'ADC-LR, les questions sur cette évolution à prendre en compte pour répondre aux nouveaux besoins d'outils pour ces nouvelles formes de direction sont identiques aux nôtres. De là, comment l'ARDESS doit-elle évoluer pour continuer à être un espace ressource conforme à l'évolution des équipes de direction de notre secteur ? Si la pertinence de maintenir cet espace au service des directeurs qui peuvent, hors de leur seul secteur d'activité ou de leur seule association employeur, trouver du ressourcement, du réseau, de la solidarité, des outils, le pas de côté nécessaire pour mieux tenir sa fonction stratégique, le comment le mettre en œuvre doit être l'objet de nos tous prochains travaux ! Il est prévu qu'un projet politique soit débattu en CA en janvier pour une proposition lors de l'AG de mars.
- Seulement après cette AG et cette AGE, une information sera faite dans la presse.
- Entre temps ou juste après, un questionnaire sur les attentes des directeurs de la région au sens large sera adressé aux adhérents et aux directeurs listés dans le fichier « prospect ».

Le Jeudi 03 Décembre 2015
Corine NOTELTEERS
Secrétaire-adjointe ARDESS

NB : avec la précieuse aide de Rémy Girard !



Association Régionale des Directeurs d'Établissements et Services Spécialisés



Charte de coopération

ENTRE

L'Association des Directeurs et Cadres du secteur sanitaire, social et médico-social (ADC),
ET

L'Association Régionale des Directeurs d'Établissements et Services Spécialisés (ARDESS).

L'A.D.C. est une association nationale qui a pour objet d'être un acteur et une force de proposition dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques sociales, médico-sociales et sanitaires. L'association s'implique dans la formation des directeurs, elle favorise les travaux d'études et de recherches concernant les professions, les politiques et les pratiques sanitaires, sociales et médico-sociales. Elle adhère au réseau EURODIR et contribue aux échanges entre les directeurs des services et établissements sociaux européens.

L'Association Régionale des Directeurs d'Établissements et Services Spécialisés est un regroupement de directeurs issus du secteur social et médico-social. Née en 1974 d'une volonté commune de se regrouper et de se structurer pour mieux appréhender les évolutions du métier, cette association à but non lucratif s'étend sur l'ensemble du Languedoc-Roussillon. A travers des formations et des rencontres régulières, l'ARDESS demeure un lieu incontournable d'échanges, de débats et de réflexions pour ses membres.

Les objectifs des deux associations sont tout à fait complémentaires autour des problématiques liées à l'exercice du métier de directeur d'établissement ou service social et médico-social.

Pour cette raison et sur la base de la volonté partagée des membres adhérents de part et d'autre, dans le respect de chaque identité et dans un esprit d'enrichissement commun, il est convenu entre l'A.D.C., représenté par ANNE FRANCOISE BERNARD déléguée régionale LR, d'une part, et l'A.R.D.E.S.S., représenté par Jean-Marie JACQUOT, Président, d'autre part, que :

- **Article 1**

Dans l'objectif d'instaurer une coopération et dans un esprit de rapprochement, les deux associations décident de s'inscrire dans un processus de mutualisation de leurs initiatives, de leurs réflexions et de leurs actions en respectant l'identité de chacune. Elles s'engagent à s'échanger les informations, à promouvoir leurs projets respectifs dès lors qu'ils concernent les intérêts professionnels, et à prendre des initiatives de rapprochements d'actions.

- **Article 2**

Les deux associations adoptent une résolution de coopération réciproque.

- **Article 3**

Il est souhaité que les adhérents de chacune des deux associations A.D.C. et A.R.D.E.S.S. puissent s'inviter mutuellement à leurs travaux respectifs, selon un calendrier annuel de rencontres en Languedoc-Roussillon.

- **Article 4**

La participation à des manifestations payantes organisées par l'une ou l'autre des associations se fera sur la base de leurs tarifs adhérents au bénéfice de leurs membres sans nécessiter de double adhésion.

- **Article 5**

Sur le plan éthique, les deux associations et chacun de leurs membres, s'engagent à respecter la clause de confidentialité des débats de leurs instances dès lors où des membres de part ou d'autre y participent de façon à garantir la confiance indispensable à une bonne coopération

- **Article 6**

La présente charte est révisable en tout ou partie à la demande de l'A.D.C. ou de l'A.R.D.E.S.S.

Fait à Nîmes, le 20 novembre 2015

Le Président de l'A.R.D.E.S.S. L-R,
Jean-Marie JACQUOT.

Déléguée Régionale L-R
Anne Françoise BERNARD